



AVIS PUBLIC

DEMANDES D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée assistante-greffière que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procédera à l'étude des demandes d'autorisation d'usage conditionnel, lors de la séance ordinaire du 6 août 2018 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, au 1370 rue Notre-Dame à Lavaltrie.

La demande présentée par *Groupe Evex*, a pour but d'aménager, sur les lots 2 637 037, 3 161 397, 4 758 840 et 6 228 587, situés à la jonction entre la terrasse Turnbull et la rue Notre-Dame, un projet intégré d'habitations comportant un total de 76 logements répartis dans 6 bâtiments.

La demande présentée par monsieur Alexandre Allard, a pour but d'aménager, sur les terrains situés aux 570 et 580, rue Notre-Dame, un projet intégré d'habitations comportant un total de 24 logements répartis dans 3 bâtiments.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à ces demandes, lors de la séance du conseil municipal, le 6 août 2018.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 18^e jour du mois de juillet 2018

Marie-Josée Charron
assistante-greffière